



Comité Régional Grand-EST Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Adresse postale : 15 Boulevard de la Paix - BP. 11215 - 51058 REIMS cedex

Siège social : 2 rue Drouin, 54000 NANCY

Mail : crgecgt@orange.fr

Tél : 03 26.88.23.04



Contribution CGT sur l'Industrie dans le Grand Est

Le comité régional CGT Grand-Est apprécie positivement la tenue d'une plénière du Conseil régional, tout comme il a jugé important de tenir deux séances d'assises de l'industrie.

Toutes les études montrent le caractère industriel de notre région, même si depuis 50 ans, la destruction massive d'emplois et d'entreprises est passée par là.

Avec plus de 300 000 emplois, le grand-est est la 3e région industrielle malgré une baisse de 9,8% en 10 ans.

L'emploi total, lui, progresse de 3,3% pour la même période. L'industrie, c'est encore 1 emploi sur 6.

Le recul que l'industrie a connu ces dernières décennies ne relève pas de la fatalité, mais de causes profondes et de choix politiques.

La domination des grands groupes, la recherche du moindre coût ne peuvent être ignorés, sinon l'histoire se répèterait.

A l'occasion de cette plénière du Conseil régional consacrée à l'industrie, la CGT tient à vous rappeler ses positions :

1. Ainsi, avant d'aborder les points régionaux.

Nous vous rappelons nos propositions d'ordre général. Il faut un bouclier national contre les licenciements et un moratoire sur ceux-ci pendant toute procédure de reprise/cessation.

La loi Florange doit être étendue à toutes les entreprises et non pas seulement au plus de 1 000 salariés. La recherche d'un repreneur doit faire l'objet d'une obligation de résultat et pas seulement de moyens.

Le CSE doit pouvoir saisir le tribunal de commerce. Le remboursement des aides publiques doit être automatique et sur 5 ans en cas de fermeture injustifiée.

L'État doit créer une cellule nationale de crise, pilotée par Bercy et comprenant les syndicats, la CDC. La Banque de France.

Une telle cellule serait déclinée en territoire sous le pilotage du préfet. Le pouvoir de préemption industrielle au profit de l'État ou des collectivités doit être élargi.

L'État doit pouvoir entrer au capital via la BPI., nationaliser temporairement ou de façon pérenne, mettre des entreprises « Sous cloche ».

La filière sidérurgique est stratégique pour la France car elle irrigue plusieurs filières en aval dans le pays et en Europe. L'acier est un matériau essentiel pour l'économie française. C'est pour l'ensemble de ces raisons, que la CGT porte la nationalisation d'ArcelorMittal.

La CGT souhaite que le Parlement vote la loi dite GMS., qui crée des obligations pour les donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants.

Les syndicats et les élus locaux devront être associés aux tribunaux de commerce. Compte tenu de leur expertise, le CSE doit pouvoir bénéficier d'un droit d'appel suspensif.

Des mesures structurelles doivent être mises en œuvre pour que l'industrie réponde aux enjeux et défis de demain.

le droit des CSE doit être élargi, les CHSCT doivent être remis en place.

il faut aussi une véritable sécurité sociale professionnelle.

Ainsi, les licenciements économiques seraient mieux encadrés, le contrat de travail serait maintenu durant les transitions.

La commande publique doit être utilisée comme levier : Ainsi, la priorité doit être donnée aux productions locales et européennes, Il faut aussi mettre fin au moins-disant.

Des critères doivent être mis en œuvre., social, et environnementaux.

Pour une transition et une préservation de l'outil industriel, il faut planifier, ce qui suppose un véritable ministère de plein exercice, un conseil national de l'industrie, des comités stratégiques de filières.

Il faut aussi revenir au tarif réglementé de l'énergie.

2. Au plan régional

Nous ne contestons pas les efforts financiers de la région pour le développement économique, aussi faudrait-il en avoir le bilan, par dispositif.

Qu'en est-il par exemple du « plan 500 relocalisations » ?

Comment sont attribuées les aides ? La CGT n'est pas contre celles-ci, à condition qu'elles soient conditionnées (à l'emploi et la Décarbonatation), contrôlez, voire rembourser en cas de licenciement.

Le Conseil régional doit mettre en place une Commission pour cela, qui serait composée d'élus, de syndicats des finances publiques, de l'Urssaf.

La CGT a des propositions concrètes sur les dossiers.

Automobile et équipementier.

Dispose-t-on d'un diagnostic récent du degré de fragilité des entreprises de la filière automobile ? Équipementier en grand-est. ?

Ce diagnostic pourrait avoir été fait par la Commission des chefs de service financiers et des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) ou le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI).

Pour mémoire, le CIRI intervient pour les entreprises de plus de 400 salariés.

Il existe un EDEC automobile grand-est, (engagement et développement de l'emploi et des compétences), programme soutenu par l'État et la région : Quel en était le bilan à date ? A-t-il été adapté à la nouvelle donne (thermique et électrique, IA., concurrent chinoise, taxe américaine, terre rare) ?

Même remarque pour le pôle de compétitivité « véhicule du futur ».

La région grand-est dispose de bases productives importantes relevant de la filière automobile/Équipementier.

Plusieurs dossiers semblent intéressants, la Giga Factory de batterie de Blue solution, filiale du groupe Bolloré à Wittelsheim, à proximité du marché allemand.

La vente du foncier aurait été effectuée (92 hectares) auprès de Mulhouse Alsace agglomération avant rétrocession à Blue Solution.

Cette future giga Factory mise en service, 2030, plein régime 2032 serait basée sur une nouvelle technologie dite à électrolyte solide dite LMP lithium-métal polymère dans le cas d'espèces.

Cette technologie permet de baisser les temps de recharge, d'augmenter l'autonomie et de réduire les risques d'incendies.

L'investissement est de l'ordre de 2,2 milliards d'euros virgule pour 1500 emplois. Il y a plusieurs questions :

- La technologie est-elle au point industrialisable dans les délais économiquement rentables ?
- Le financement sera-t-il uniquement privé ? Assumé par le seul groupe Bolloré ?
- Quels sont les enjeux de recrutement (quantitatif et qualitatif) ? Les deux ?
- Ce projet confortera-t-il le projet lithium ERAMET/ES ?

La voiture autonome

Stellantis vient de passer un accord avec le leader estonien de la mobilité partagée, **Bolt**.

Le pôle de compétitivité véhicule du futur est-il ou peut-il être acteur de cette problématique voiture autonome impliquant un important industriel régional, Stellantis ?

Retombées de l'accord Renault Ford

Renault et Ford viennent de signer un accord prévoyant la construction de deux véhicules particuliers électriques Ford, sur la plateforme Ampère de Renault Group et dans le Nord.

Les deux entreprises étudieront également la possibilité de collaborer dans le domaine des véhicules utilitaires légers en Europe sous marques Renault et Ford.

Cette coopération sur les VUL peut-elle profiter à la SOVAB (Batilly) ?

Projet Holosolis : Panneau photovoltaïques à Hambach

Pour mémoire, ce projet est de première importance si nous considérons qu'il pourrait générer 1800 emplois directs et qu'il avance en maturité.

Il semble tenir la route du point de vue technologique, devant recourir à la technologie actuellement dominante et de qualité, même si des sauts technologiques sont envisageables (mais pas encore industrialisable).

Le projet de Hambach est issu à l'origine d'un programme européen, Institut européen d'innovation et de technologie ou EIT, « d'incubateur d'entreprises ». (InnoEnergy : Siège social au Pays-Bas).

Cette EIT InnoEnergie dispose de partenariats avec EDF, Engie, polytechnique, Le CEA, etc.

À date, holosolis, créée en 2022 sous forme de SAS, compte dans son actionnariat outre InnoEnergy. Un « gros » allemand principalement trader sur l'argent, lequel argent est un consommable dans le photovoltaïque, le groupe Heraeus.

Aux côtés de ces 2 actionnaires, on trouve le groupe IDEC (Projet immobilier), TSE (un des principaux producteurs d'énergie solaire en France), Armor Group (spécialisé en formulation d'encre, enduction sur film Mince), forming AG (Un Suisse spécialisé en profilage à froid et en conception de structures pour centrales solaires).

La problématique du projet

La concurrence chinoise est féroce, 100% des panneaux solaires sont chinois, à prix défiant toute concurrence.

Sans protection aux frontières, sous l'égide de l'Union européenne, le projet sera soumis à de très rudes épreuves.

À date, les étapes administratives, immobilières, environnementales ont été franchies.

Il reste :

A lever les fonds. Pour le moment, Les financements engagés sont minimes, avec soutien de la région et de l'État. Mais c'est un projet à 850 Millions d'euros, voire un milliard d'euros. Ou en est holosolis en la matière ? Après de qui BPI montera t- elle, dans le capital ?

Quel est le plan de financement pluriannuel (5 ans mini) ?

À recruter et à former (pour les besoins internes, mais également au-delà).

À être plus précis sur les enjeux de recherche et développement.

3 - projet hydrogène en Moselle-est.

Pour mémoire, ce projet est initialement issu d'un projet de recherche de gaz de houille (faut-il d'ailleurs abandonner celui-là ?) Par un petit groupe spécialiste en la matière, FDE en Belgique et dans le Nord, dans les anciens gisements charbonniers.

En lien avec des chercheurs de Nancy, les forages prospectifs ont totalement fortuitement mis en évidence en 2023 la présence d'hydrogène naturel (natives ou blanc) à Folschviller.

A date, un seul petit gisement, lui aussi découvert par hasard, est en exploitation au Mali.

Depuis, l'Australie, comme les USA, prospecte beaucoup. Contrairement à ce qui est véhiculé, nous ne sommes pas pionniers et une concurrence émerge.

D'autres prospections ont lieu en France même (je vais sortir sous peu une petite étude sur le sujet).

À date toujours, il est fait état d'un gisement de 45 Miot. (à 1250 M), ce qui est colossal, d'autant plus que le gisement pourrait être inépuisable (renouvellement naturel de la ressource en profondeur). Les campagnes de mesure et d'interprétation, 2 ans, bénéficie d'un financement de 8,8 Miot d'euros via le Fonds de la transition Juste (UE + région grand-est).

Problématique :

Les hypothèses sont-elles bien confirmées ?

FDE a-t-elle les reins suffisamment solides pour mener le projet à son terme, exploration, exploitation, Valorisation ?

Comment s'inscrit le projet FDE dans la stratégie hydrogène grand est ?

Quelle stratégie en matière de valorisation de la ressource ?

Va-t-on en effet, se contenter de « pomper » et d'expédier ailleurs l'hydrogène via Mozaik vers l'Allemagne par exemple ou va t- on le valoriser en local ?

Par exemple, peut-on associer au dispositif les chimistes locaux, tels Arkema ou Ineos ? (production de méthanol par exemple).

Quels sont les effets induits de la découverte et de la mise en exploitation en matière de tissu industriel local ?

Comment l'État s'implique dans le projet monté dans le capital de FDE ?

4. Revendication de la création d'une filière recyclage, valorisation locale en économie circulaire sur les métaux critiques.

La période récente a cruellement mis en évidence la totale perte de souveraineté nationale dans tous les métaux de la transition énergétique et de filières industrielles majeures, automobile, défense, Aéronautique.

Cela vaut notamment pour le cuivre, l'aluminium, le zinc. Le tungstène, et les fameuses terres rares.

La Chine, en effet, est l'actrice mondiale à des degrés divers, certes, les platinoïdes étant pour exemple, un quasi-monopole sud-africain.

En début d'année, virgule, le pays du milieu a décidé de mettre en place des restrictions à l'exportation. De ces terres rares et oxydes de terres rares, via un système contraignant de licences.

Cette mesure est bien entendu à relier au droit de douane américain généraux et de l'Union européenne Sectorisés pour l'automobile aux restrictions US en matière d'exportation de semi-conducteurs, l'Union européenne s'y étant essayée, mais a fait piteusement machine arrière, ainsi que, bien évidemment, à des enjeux géopolitiques (CF. Revendications territoriales chinoises sur des îles japonaises, Taïwan, route commerciale et militaire route sous-marine en particulier).

Bref, les grandes économies occidentales sont « à poils » sur les terres rares, l'Union européenne l'étant de surcroît sur la majorité des métaux dits stratégiques.

Dans ce cadre, et pour progressivement desserrer la contrainte de dépendance vis-à-vis de la Chine mais pas qu'elle, la France gagnerait à renforcer sa stratégie en matière d'économie circulaire en exploitant ce qu'il est convenu d'appeler, les mines urbaines, vieux ordinateurs, téléphone portable, éolienne en fin de cycle, automobile., batterie, et cetera. Afin de récupérer ces fameux métaux critiques.

Dès lors, la région pourrait impulser la constitution au niveau régional d'une filière. Interégrée : Collecte, traitement fonderie, valorisation industrielle aval. Cela pourrait concerner des groupes tels que Derichebourg ou séché en amont, ArcelorMittal, orano. Imérys Eramet (en aval), avec un nécessaire soutien de l'État et, pourquoi pas de la région.

Outre l'aspect financier, il y a bien entendu un enjeu, recrutement, formation, recherche et développement.

Des projets similaires sont concrètement envisagés autour du bassin de Lacq et en région Lyonnaise, sur les terres rares et les aimants permanents. Je vous fais rapidement passer un résumé sur ces sujets.

Le Lithium

Le lithium est un des métaux majeurs de la transition énergétique, notamment dans la mobilité batterie automobile, mais pas que (cf Alliage d'Atrium aluminium en aéronautique).

À date, nous sommes intégralement dépendants de l'étranger en matière de lithium, dont les grands producteurs et raffineurs sont l'Australie. La Chine, le Pérou, le Chili, plus particulièrement.

L'extraction du lithium peut être problématique au regard de possibles stress hydriques en cas des salarés du Chili et plus généralement de l'Amérique latine.

L'affinage, notamment pour obtenir des « qualités batterie », est polluant. C'est pour cette raison que l'Australie envoyait/voie son lithium à affiner en Chine, d'où l'extrême dépendance, une nouvelle fois à ce pays.

La France dispose de gisements de lithium, en Bretagne, difficilement exploitable. À Montluçon, avec un projet de mine et de raffinage reporté à 2030, et en Alsace.

Le Haut Bassin rhénan dispose en son sous-sol des eaux de saumure riche en lithium virgule à 2500/3000 M.

Celui-ci fait l'objet d'exploitations depuis peu en Allemagne, dans le même bassin. Opérateur vulcan Énergie.

Outre le lithium, le pompage des eaux de Saumur permet également de développer de la géothermie, ce qui rend d'autant plus neutre le bilan carbone des futures exploitations. L'eau est ensuite réinjectée dans le sous-sol.

La production alsacienne espérée pourrait couvrir 10 à 20% des besoins de l'industrie automobile française.

Le projet le plus sérieux est porté par Eramet et Électricité de Strasbourg. A rittershoffen Sultz Sous forêt et vise à exploiter 5 puits compte tenu d'une relative faiblesse en matière de concentration ,180 mg par litre contre 400 mg par litre en Argentine, cela présuppose le développement en parallèle d'usage supplémentaire en géothermie, ce qui n'est pas gagné. Ce projet est labellisé par l'Union européenne.

D'autres projets non labellisés « Union européenne », portés notamment par « lithium de France » à Hatten, Soufflenheim (retiré), Schwabwiller. Ces projets sont localement très contestés, de premier forage exploratoire ayant y compris provoquer des mini séismes.

Les problématiques sont de plusieurs ordres, seul le projet Eramet/ES nous paraissant sérieux :

- Peut-on exploiter le lithium alsacien sans risque environnementaux rédhibitoires pour les populations locales ?
- Où en est-on des futurs projets de géothermie permettant de crédibiliser la poursuite du projet lithium ?
- Où et qui raffinera le lithium alsacien au degré de pureté requis pour faire des batteries pour automobiles ? On parle de Lauterbourg et de Viridian lithium, pour 28500 tonnes à partir de 2027.
- Le lithium alsacien purifié sera-t-il utilisé par la Giga Factory de batterie de Wittelsheim (Haut-Rhin) ? Du groupe Bolloré ? N'y a-t-il pas intérêt à associer celui-ci au projet Eramet/ES ?

Projet aciérie électrique

Malgré la fermeture d'Hagondange, la vieille réflexion sur ce projet paraît toujours d'actualité, surtout après la fermeture de NOVASCO.

Au titre de Gandrange seul, projet qui se doublerait d'un enjeu de modernisation des outils du LCB. Un peu vétuste.

Au titre d'un projet encore plus ambitieux, intégrant dans une nouvelle aciérie travaillant en synergie avec Gandrange tout ou partie des salariés ex NOVASCO, au regard de leur savoir-faire d'aciériste et d'aciéristes aciers spéciaux de surcroît. Et ce, toujours dans une optique d'économie circulaire.

Il faut investir massivement dans la formation et les lycées professionnels, ainsi que dans la recherche et développement, rendre plus attractif les métiers de l'industrie.

Il y a besoin de mieux identifier et structurer les dispositifs, structurer également les filières stratégiques, maîtrisez le foncier industriel.

L'argent public, l'argent des banques et l'argent des entreprises (profits), doivent financer en priorité les investissements répondant à des critères précis en matière économique (création de

valeur ajoutée dans les territoires), sociaux (emploi salaire, formation) et écologique, (économie d'énergie et de ressources naturelles).

Cela passe par la mise en place d'institutions. :

Au niveau des entreprises, (pouvoirs accrus des comités d'entreprise et autres représentants du personnel sur les stratégies d'investissement, de recrutement et de financement des entreprises).

Au niveau local et régional :

- Fonds pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.
- Création d'un établissement public de financement des collectivités locales et territoriales faisant levier sur le système bancaire régional afin d'éviter aux collectivités d'emprunter sur les marchés financiers.
- Au niveau national, avec le pôle financier public et un rôle nouveau de la Banque de France et de la médiation du crédit.
- Au niveau européen, avec une nouvelle sélectivité de la politique monétaire en faveur des investissements favorables à l'emploi, à la formation et à la recherche, et avec un financement par la BCE de dépenses publiques répondant à des critères économiques, sociaux et écologiques pour libérer les économies européennes de leur dépendance envers les marchés financiers.

La Banque de France, l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution, l'autorité des marchés financiers et la BCE joueront un rôle nouveau qui justifie une modification de leur statut légal et des traités européens.

En particulier, les salariés doivent disposer de moyens pour peser sur les décisions des banques en matière de financement de l'industrie, des PME et des services publics.

Fonds pour l'emploi et le développement solidaire des territoires.

Cette proposition vise à impulser au niveau local et régional, tout en veillant à la cohérence nationale, le développement d'activités, d'emplois et de formation à partir de projets concrets dans une optique de coopération et de solidarité. À deux niveaux, d'une part, entre territoire, d'autre part, entre les entreprises et leurs lieux d'implantation.

Mis en place au niveau des territoires, ces fonds auraient pour mission principale d'inciter le système bancaire à financer des projets de développement des entreprises créatrices d'emplois en cohérence avec des projets territoriaux, financement des investissements, innovation, investissements, innovation, recherche et développement, qualification des salariés.

Les financements seraient accordés sous le contrôle des représentants des salariés, en s'appuyant sur les comités d'entreprise et autres représentants du personnel, avec droit à l'information et consultation pour toutes. Pour toute aide accordée à l'entreprise et droit de saisine des pouvoirs publics par les institutions représentatives du personnel si l'objet et les conditions du financement ne sont pas respectés.

La mise en place de comités d'orientation et de pilotage aux différentes échelles territoriales est aussi indispensable pour favoriser les projets d'investissement portant l'intérêt général et un nouveau type de croissance.

Il serait financé par redéploiement d'une partie des aides à l'emploi après évaluation contradictoire des dispositifs actuels (certaines aides européennes pourraient y être intégrées), par une contribution des entreprises, par des concours du pôle financier public, par la mobilisation d'une partie des budgets pour la formation professionnelle, par une partie des fonds européens désormais gérés par les régions. Ces ressources seraient principalement employées sous forme de bonification d'intérêt ou de garanties d'emprunt réservé à des crédits bancaires finançant des projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociaux (emploi, salaire, formation) et écologique (économie de ressources naturelles).

Ainsi, un montant donné de fonds publics engagé permettrait de mobiliser des sommes beaucoup plus élevées apportées par le système bancaire.

En outre, les fonds pour l'emploi et le développement solidaire des territoires pourraient participer directement au financement de certains projets en utilisant à cet effet une partie des ressources provenant de l'épargne salariale.

Notre proposition vise principalement à réorienter les crédits bancaires au service de l'emploi et de la création de richesse dans les territoires. Elle contribuerait ainsi :

- À favoriser la dynamique de complémentarité des projets locaux.
- À favoriser la coopération entre entreprises.
- À favoriser la solidarité entre les groupes et les tissus économiques locaux.
- À favoriser un usage transparent des aides publiques accordées aux entreprises.
- À mobiliser les fonds disponibles, y compris l'épargne, au service de l'emploi et des activités, notamment pour favoriser les activités indispensables à la satisfaction des besoins sociaux.
- À rendre plus efficace les mécanismes de péréquation pour réduire les inégalités.

Concrètement, l'enjeu est, en premier lieu, à mobiliser et regrouper des opérateurs financiers et industriels autour de projets industriels régionaux identifiés, ciblés et à développer en vue d'investir sur le long terme., vu la nature des projets.

Il y a 2 possibilités :

Soit on crée plusieurs fonds dédiés., fonds lithium, fonds cuivre recyclé, fond hydrogène, fond batterie à recycler, fond aciérie électrique, fond recyclage de panneaux solaires, etc... Soit on crée un « fonds de fonds » qui regroupe ceux-ci.

En second lieu, il faut identifier les projets à financer : Lithium, panneaux solaires, hydrogène, cuivre, ferrailles, batterie électrique, dont plusieurs derniers relèvent de l'économie circulaire.

Nous pourrions, pourquoi pas, imaginer que ces fonds interviennent sur des projets liés à des évolutions technologiques contraintes, comme par exemple le passage au sans plomb dans les cristalleries, le papier carton, voire le secteur de la défense.

En troisième lieu, il faut associer à ces fonds la région et l'État (préfet de région), la première disposant des prérogatives économiques et stratégiques, le 2nd ayant cependant quelque peu repris la main sur ce même domaine, via ces « outils » déconcentrés. CDC, BPI, DREAL, Fonds INFRAVIA, etc ..., incontournables dans de tels projets.

L'Union européenne n'est bien entendu pas à négliger.

En quatrième lieu, il faut des opérateurs financiers et industriels. La CGT suggère quelques noms. :

- Lithium (extraction via les eaux de saumure du bassin rhénan et surtout raffinage). Les constructeurs automobiles (Renault, Stellantis, Toyota, Daimler (cf usine de bus de Ligny-en-Barrois), Eramet., Arverne Groupe, Bolloré etc....
- Batterie électrique : idem + XTC Energy en Chine.
- Panneau solaire, (récupération et traitement des panneaux en fin de vie) : Actionnaire, d'Holosolis, , organisme, Soren, Veolia, Derichebourg, etc.
- Hydrogène (exploitation, valorisation) : Total, Solvay, Arkema, Ineos, FDE, etc.
- Cuivre (fonderie de raffinage) : Veolia, Derichebourg, Séché, Orange (ex France Télécom), Bronze Alloys.
- Aciérie électrique : Arcelor Mittal, Veolia, Derichebourg, séché, ect...